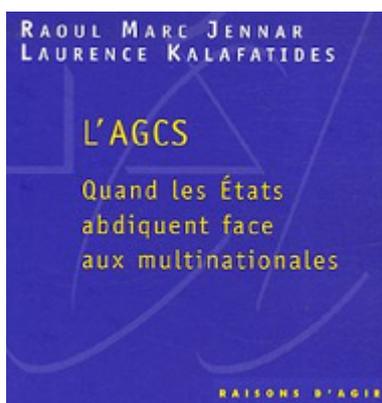


<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article237>



L'AGCS. Quand les États abdiquent face aux multinationales

- Points de repères - Bibliographie -



Publication date: dimanche 30 décembre 2007

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés



« L'ouverture du marché est une bonne chose pour tout le monde, même pour ceux qui perdent leur emploi à cause de cette ouverture. » Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, ancien commissaire européen au Commerce extérieur, membre du Parti socialiste français, conférence de presse, OCDE, décembre 2001.

RÉSUMÉ

Engendrée sous la pression des milieux d'affaires, assemblée dans les couloirs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), une formidable machine à détruire les services publics mondiaux entre en action : l'Accord général sur le commerce des services, plus connu sous son sigle AGCS. Son objectif : libéraliser tous les services en supprimant un à un les obstacles au commerce. L'AGCS autorisera par exemple une multinationale à poursuivre pour concurrence déloyale une commune qui subventionne sa cantine scolaire.

Chercheurs indépendants, Raoul Marc Jennar et Laurence Kalafatides expliquent les origines et les conséquences de cet accord. Sa mise en oeuvre faisant l'objet de négociations successives, l'AGCS menace à terme l'enseignement, la santé, la culture et l'accès à l'eau potable. Comprendre le fonctionnement de cette canonnière libérale conçue hors de tout contrôle démocratique, c'est se donner les moyens de l'enrayer.

Livre de Raoul Marc Jennar et Laurence Kalafatides, éditions Raisons d'agir, juin 2007, 128 p.

- Dernière partie de la conclusion de ce livre :

« Au profit de qui ?

En acceptant de négocier les accords de l'OMC, les gouvernements se font les complices des seules bénéficiaires de la dérégulation globale : les firmes privées transnationales. Par faiblesse ou par intérêt, les États souverains n'ont rien tenté pour réguler les activités de ces entreprises dans un cadre juridique international. Au contraire, ils en sont devenus les instruments. Habiles à convertir leur puissance financière en pouvoir d'influence, ces firmes proposent les thèmes des négociations commerciales et désignent les objectifs à atteindre ; cantonnés au statut de chambres d'enregistrement, les gouvernements se contentent d'inventer les modalités d'application. Ne reste plus aux élites politico-médiatiques qu'à célébrer les vertus de ces accords.

Mais les entreprises transnationales ne se rassasient pas à si bon compte. Désireuses de placer les dérégulations obtenues à l'abri de toute remise en question, elles favorisent la création de centres de décision qui échappent au contrôle démocratique. La Commission européenne et l'OMC constituent les deux exemples les plus spectaculaires de leur réussite. Ces institutions insensibles au suffrage universel sont devenues les gardiennes vigilantes et les exécutantes zélées des intérêts des grandes firmes.

Une oligarchie s'est ainsi mise en place. L'ordre mondial qu'elle entend instaurer se fonde sur la hiérarchie, la technocratie et la fortune. *"Quelque chose doit remplacer les gouvernements, expliquait David Rockefeller, fondateur du Groupe Bilderberg et de la Commission trilatérale. Le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire."*

Laissera-t-on s'accomplir son rêve ? »